

Corrigé Activité P1C3



1. Directeur de Projet (DP) – Acteur opérationnel quotidien

Rôle : pilote la delivery au jour le jour ; responsable des résultats opérationnels et du respect des engagements.

Attentes principales : efficacité, résolution rapide des problèmes, avancées concrètes quotidiennes.

Canal privilégié : échanges courts en face-à-face ou messages instantanés (Slack/Teams).

Clé d'interaction : aller à l'essentiel, fournir des points synthétiques, prendre des décisions rapides.

2. Directeur de Projet Opérationnel élargi / fonctionnel (DPô) – Valideur de référence

Rôle : garantit la cohérence fonctionnelle, budgétaire et méthodologique ; arbitre final pour les dépenses significatives et les décisions structurantes.

Attentes principales : rigueur, documentation claire, justification des choix, maîtrise budgétaire.

Canal privilégié : note structurée écrite (traçabilité), dossiers d'aide à la décision.

Clé d'interaction : fournir des documents argumentés et structurés ; anticiper les besoins de validation.

3. Collègue direct n°1 – Consultant confirmé

Rôle : soutien opérationnel, co-responsable de certaines tâches du périmètre.

Attentes : alignement, partage fluide d'informations, arbitrages rapides.

Canal : oral direct + messages pour synchroniser.

Spécificité : influence indirecte sur la perception du travail d'équipe, vecteur de cohésion.

4. Collègue direct n°2 – Chef de projet junior

Rôle : prend en charge une partie des livrables ; besoin d'encadrement et de clarification régulière.

Attentes : consignes précises, priorisation, feedback rapide.

Canal : points courts réguliers + messagerie.

Spécificité : contribue à la dynamique du projet et peut relayer des signaux faibles.

5. Expert Cybersécurité – Expert transverse à mobiliser tôt

Rôle : sécurise les choix techniques ; évalue les risques cyber ; veille au respect des normes internes et externes.

Attentes : être consulté en amont, disposer d'informations complètes et d'un contexte clair.

Canal : sessions techniques + documents de cadrage.

Clé d'interaction : intégrer ses contraintes dès les premières étapes pour éviter des re-travaux coûteux.

6. Juriste RGPD – Garant conformité données

Rôle : évalue l'impact sur la protection des données, valide les traitements, guide les obligations légales.

Attentes : transparence sur les flux de données, documentation, DPIA le cas échéant.

Canal : échanges écrits (traces), ateliers RGPD si besoin.

Clé d'interaction : solliciter en amont pour éviter risques juridiques et retards.

7. CSE / Instances Représentatives du Personnel (IRP) – Influence formelle

Rôle : représente les salariés ; influence sur les décisions touchant la QVCT, le télétravail, la réorganisation du travail.

Attentes : être informé en amont des impacts humains ; transparence ; justification sociale des décisions.

Canal : réunions formelles, documents d'impact social.

Clé d'interaction : intégrer leur rôle dans toute proposition modifiant les conditions de travail.

8. Partenaire technologique (éditeur cloud / intégrateur) – Relais stratégique

Rôle : apporte les solutions cloud/sécurité, expertise technique, outils propriétaires.

Attentes : cadre contractuel clair, gouvernance régulière, visibilité sur les besoins.

Canal : comités de pilotage, échanges contractuels, ateliers techniques.

Clé d'interaction : s'appuyer sur leur roadmap pour co-construire des solutions robustes et évolutives.

9. Consultant senior du réseau informel – Influence discrète mais réelle

Rôle : acteur non-officiel mais écouté dans les arbitrages techniques ; détient une légitimité forte.

Attentes : être consulté pour valider les orientations techniques ; cohérence avec les bonnes pratiques internes.

Canal : conversations informelles, avis rapides.

Clé d'interaction : l'impliquer dans les pré-décisions pour sécuriser l'adhésion des parties prenantes techniques.

En résumé

- DP = **autorité opérationnelle, canal court**
- DPô = **valideur final, note structurée**
- Experts (Cyber/Juridique) = **mobilisation en amont, sécurisation conformité/technique**
- CSE = **influence formelle sur l'organisation**
- Partenaires = **leviers stratégiques + formalisme contractuel**
- Réseau informel = **influence discrète sur arbitrages techniques**
- Collègues directs = **acteurs du quotidien influençant exécution et dynamique interne**